

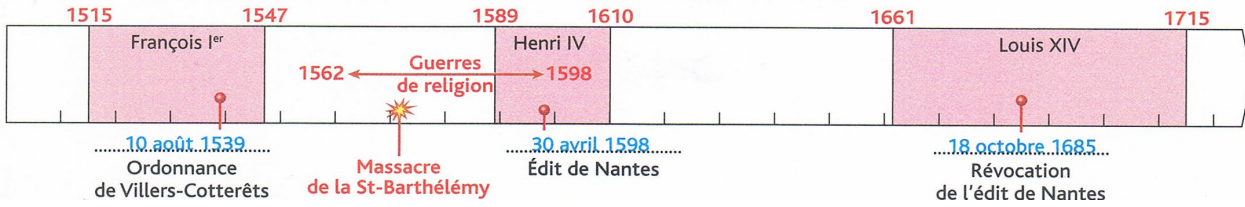
**Histoire – Partie 3 – Transformation de l'Europe et ouverture sur le monde aux XVI / XVII ème s**  
**Chap 3 : Du prince de la Renaissance au roi absolu (XVI ème -XVII ème siècle) (QUESTIONS SUR PAGE 2)**

Introduction : A l'école primaire, j'ai étudié le temps des rois. J'ai découvert François Ier, Henri IV et Louis XIV. En 5ème, j'ai découvert que le royaume de France devient un État moderne où les rois dominent peu à peu les seigneurs (Activité 8)  
 Je vais étudier comment, entre le XVIème et le XVIIème, le pouvoir du roi de France s'est renforcé.

**Question du chapitre :** Comment s'est renforcé le pouvoir royal de François Ier à Louis XIV ?

**I- L'affirmation du pouvoir royal du XVI ème au XVII ème siècle**

**Document** Trois souverains qui ont renforcé et affirmé le pouvoir du roi en France



	<p><b>François Ier, le monarque de la Renaissance</b></p> <p><i>François Ier s'est distingué par ses campagnes militaires en Italie contre l'empereur Charles Quint. Il a introduit l'art de la Renaissance en France, faisant venir à sa cour des artistes comme Léonard de Vinci. Il expose ici sa conception des pouvoirs du roi de France.</i></p>	<p>« Aucun pays n'est aussi uni, aussi facile à diriger que la France. <u>Voilà la force du royaume : unité et obéissance du roi.</u> Il lui suffit de dire : « Je veux telle ou telle somme ; j'ordonne ; je consens » pour qu ses ordres soient exécutés aussitôt. [...] »</p> <p>D'après les Relations des ambassadeurs vénitiens sur la France au XVI ème siècle, Paris</p>
	<p><b>Henri IV, le monarque pacificateur</b></p> <p><i>Henri IV s'est imposé et a mis fin aux guerres de religion rétablissant la paix, la prospérité et l'autorité de l'État royal. Il impose l'édit de Nantes au Parlement de Paris en 1599.</i></p>	<p>« Je vous prie d'enregistrer l'édit que j'ai accordé à ceux de la religion réformée. Je l'ai fait pour le bien de la paix. <u>Vous devez m'obéir</u> car si l'obéissance était due à mes prédécesseurs, elle m'est due autant et plus parce que j'ai rétabli l'État. Dieu m'ayant choisi pour me mettre à la tête du royaume [...] je suis roi maintenant et parle en roi, et <u>veux être obéi.</u> »</p> <p>D'après Pierre de L'Estoile, Journal, XVI ème siècle</p>
	<p><b>Louis XIV, le monarque absolu</b></p> <p><i>Fils de Louis XIII et petit-fils d'Henri IV, Louis XIV décide en 1661 de gouverner sans Premier ministre, inaugurant ainsi un long règne personnel jusqu'à sa mort en 1715. Il expose ici sa conception du pouvoir absolu.</i></p>	<p>« Toute puissance, toute autorité résident dans la main du roi. [...] La volonté de Dieu est que <u>quiconque est né sujet obéisse sans discussion.</u> Et quelque mauvais que puisse être un prince, la révolte de ses sujets est toujours criminelle »</p> <p>Louis XIV, Mémoires rédigés pour l'éducation du Dauphin, 1668.</p>

1) Pour chaque texte, complète son titre à l'aide des mots suivants : monarque absolu – monarque de la Renaissance – monarque pacificateur.

2) Souligne, en vert, dans les textes ce qui a marqué le règne de chacun.

3) Les trois rois expriment leur volonté d'être obéi. Souligne, en rouge, dans chaque texte le passage qui le montre.

4) D'après les textes, de qui les rois tiennent-ils leur pouvoir de commander ?

Les rois tiennent de Dieu leur pouvoir de commander.

5) A l'aide de tes réponses et des documents, montre comment ces trois souverains ont contribué à l'affirmation du pouvoir royal.

### **Réponse à la question 5 = Trace écrite du II**

Grâce à leur pouvoir de droit divin, leurs succès militaires ou leurs actions en faveur de l'art ou de la paix, chacun de ces rois (François Ier, Henri IV, Louis XIV) a imposé son autorité au pays et contribué à la mise en place d'un pouvoir royal fort.